



**SERVICE INCENDIE
ET SECOURS DU
MORCET**

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**

2021

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT DU CODIR	PAGE 2
GOVERNANCE	PAGE 3
RESSOURCES HUMAINES	PAGE 6
INTERVENTIONS	PAGE 10
FORMATION	PAGE 13
INFRASTRUCTURE ET MATÉRIEL	PAGE 16
PRÉVENTION / TECHNIQUE	PAGE 18
CONCLUSION DU COMMANDANT	PAGE 19



DISTRIBUTION

**Aux 24 Communes du SIS Morget
A la Commission de Gestion
Au Comité de Direction
Aux membres de l'Etat-Major
A la Préfecture
Aux partenaires - sécurité**

Après une année 2020 compliquée, nous avons pu reprendre nos séances en présentiel, et ainsi travailler de manière plus agréable. Le Comité de Direction s'est réuni pour 11 séances ordinaires, et a participé à 3 séances du Conseil Intercommunal.

La composition du CODIR a été légèrement modifiée à la suite des élections communales, mais 6 membres sur 7 sont restés en poste. J'en profite pour remercier les membres du CODIR 2016-2021 de tout le travail effectué durant ces 5 années.

Durant l'année 2021, des membres du CODIR et de la Municipalité de Morges se sont rencontrés à plusieurs reprises, afin de discuter de la possibilité de construire la future caserne de l'OI Morges sur le site de Marcelin. Les discussions ont été vaines et le projet a été définitivement abandonné par la Municipalité de Morges.

Le CODIR est toujours en contact avec les responsables de la halle MBC à Tolochenaz. Un préavis d'étude pour la localisation de la nouvelle caserne à Tolochenaz, ainsi que ses effets sur le dispositif, a été présenté, et accepté, par le Conseil Intercommunal lors de sa séance du 2 décembre 2021. Cette étude nous permettra de prendre la décision de l'achat en 2022.

L'OI DAP de Sempremont a déménagé dans ses nouveaux locaux à Pampigny, au mois de novembre, pour le plus grand plaisir des sapeurs qui y sont incorporés.

Le CODIR a soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale les préavis :

- Sur les comptes 2020
- Sur le budget 2022
- Sur les délégations de compétences et autorisations générales pour la législature 2021-2026
- Sur la localisation de la nouvelle caserne à Tolochenaz et ses effets sur le dispositif

Nous avons également présenté le projet de modification des statuts sur le plafond d'endettement, afin de nous mettre en règle avec la loi sur les Communes.

De plus, les membres du CODIR se sont partagé diverses tâches et ont honoré divers rendez-vous en lien avec des dossiers spécifiques à chaque dicastère

Sur le plan financier, le bouclage des comptes de l'exercice 2020 a confirmé, à l'instar de ces dernières années, que la volonté de maîtriser les coûts reste un souci permanent à tous les niveaux. Je tiens à remercier Monsieur Jean Cuérel, qui effectuait son dernier bouclage de compte, et Monsieur Nicolas Houlmann pour leur bonne collaboration et leur excellent travail.

Le CODIR tient aussi à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont engagées à la bonne marche du SIS Morget durant cette année, ainsi que ceux qui ont décidé de mettre fin à leur activité de sapeur-pompier. Nous déplorons de n'avoir pas pu le faire officiellement lors de notre rapport annuel.

Le Conseil Intercommunal (CI)

L'année 2021 marque le changement de législature. Une séance du CI a eu lieu le 21 avril à Denens, durant laquelle les membres ont accepté les comptes 2020, le nouveau règlement SDIS et la modification de l'annexe 1 des statuts. Le 22 septembre, l'Assemblée Générale s'est tenue à Monnaz. Lors de cette séance, les délégués ont accepté le budget 2022 ainsi que le règlement SDIS, qui a été modifié suite à la demande du Canton. Une assemblée extraordinaire a été tenue le 2 décembre à Saint-Saphorin, afin de traiter les préavis suivants: délégation de compétences, plafond d'endettement, demande de crédit d'étude pour l'analyse de la caserne de l'OI Morges.

Président	Bernard Perey Denens	Dès le 1 ^{er} juillet 2021 Oscar Cherbuin Echichens	
Secrétaire	Isabelle Cappellaro		
Membres	Martin Jaquet Aclens	Claude-Alain Cavigioli Apples	Robert Favre remplacé par Claude Jaunin Bremblens
	Jean-Frédéric Guex Buchillon	Jean-Marc Schwander Bussy-Chardonney	Jean-Charles Bensadoun Chigny
	Luc Vidoudez Clarmont	Jean-François Tardy Cottens	Bernard Perey Denens
	Jean-Marie Collé Denges	Xavier Dutruit Echandens	Jean-Michel Duruz remplacé par Oscar Cherbuin Echichens
	Roland Corthay Etoy	Joël Henneberger remplacé par Elisabeth Morerod Lonay	Christine Birarda Lully
	Margarita Pache remplacée par Jean-Claude Besson Lussy-sur-Morges	Philippe Deriaz remplacé par Laetitia Bettex Morges	Christian Veyre Pampigny
	Alain Garraux Préverenges	Aurel Matthey Reverolle	Claude Ruche remplacé par Lionel Lemaire Romanel-sur-Morges
	Carine Tinguely remplacée par Annouk Gäumann Saint-Prex	Jean-Philippe Tardy Sévery	Olivier Jeanneret Tolochenaz
	Vincent Denis remplacé par David Spycher Vaux-sur-Morges	Laurent Schmid remplacé par Eric Andrist Villars-sous-Yens	Pierre Siegwart remplacé par Thierry Chollet Vufflens-le-Château
	Fabienne Perrin remplacée par Jean-François Martignier Vuillerens	Kurt Bühler Yens	

A la suite de la fusion des communes d'Apples, Bussy-Chardonney, Cottens, Pampigny, Reverolle et Sévery, le délégué pour la nouvelle commune de Hautemorges est M. Aurel Matthey.

Nous tenons ici à remercier l'ensemble des délégués sortants pour leur soutien à la défense incendie et secours. Nul doute que la collaboration avec les nouveaux arrivants sera également de très bonne qualité, et que nous pourrons continuer à avancer ensemble sur les futurs dossiers, pour le bien et la sécurité des citoyens de notre région.

La Commission de Gestion (CoGest)

Avant le changement de législature, la Commission était composée de Messieurs Alain Garraux, Xavier Dutruit et Olivier Jeanneret. Monsieur Alain Garraux a été remplacé par M. Aurel Matthey au 1er juillet 2021. La Commission a rencontré le CODIR et le Commandant pour traiter des différents préavis qui ont ensuite été présentés au Conseil Intercommunal.

Le Comité de Direction (CODIR)

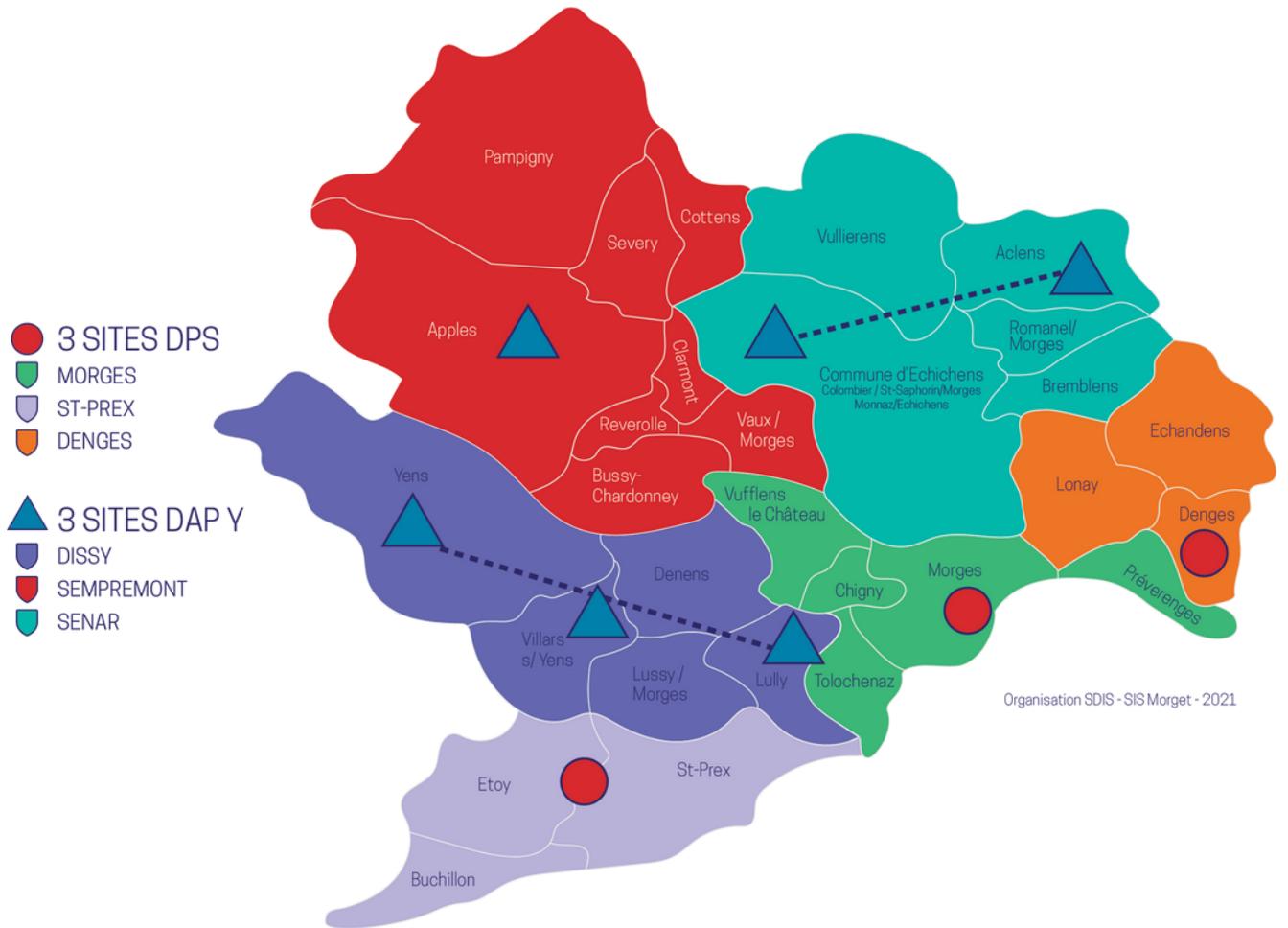
	YVES SCHOPFER Président Administration générale - Relations extérieures	
	CHARLES-HENRI DE LUZE Vice-président Assurances - Règlements - Procédures	
	DANI D'ASCOLI Matériel - Véhicules	
	CHRISTIAN FRANCO Finances	
	PETER LÜTHI Formation - Relations internes	
	LAURENT PELLEGRINO Personnel - Ressources humaines	
	JEAN-MARC SCHLAEPPI Bâtiment - Mobilier	
	Maj Thiény Charrey - Représentant opérationnel Isabelle Cappellaro - Secrétaire	

Le CODIR s'est réuni à 11 reprises en 2021. Bon nombres de sujets ont été traités durant ces séances dont voici les thèmes principaux:

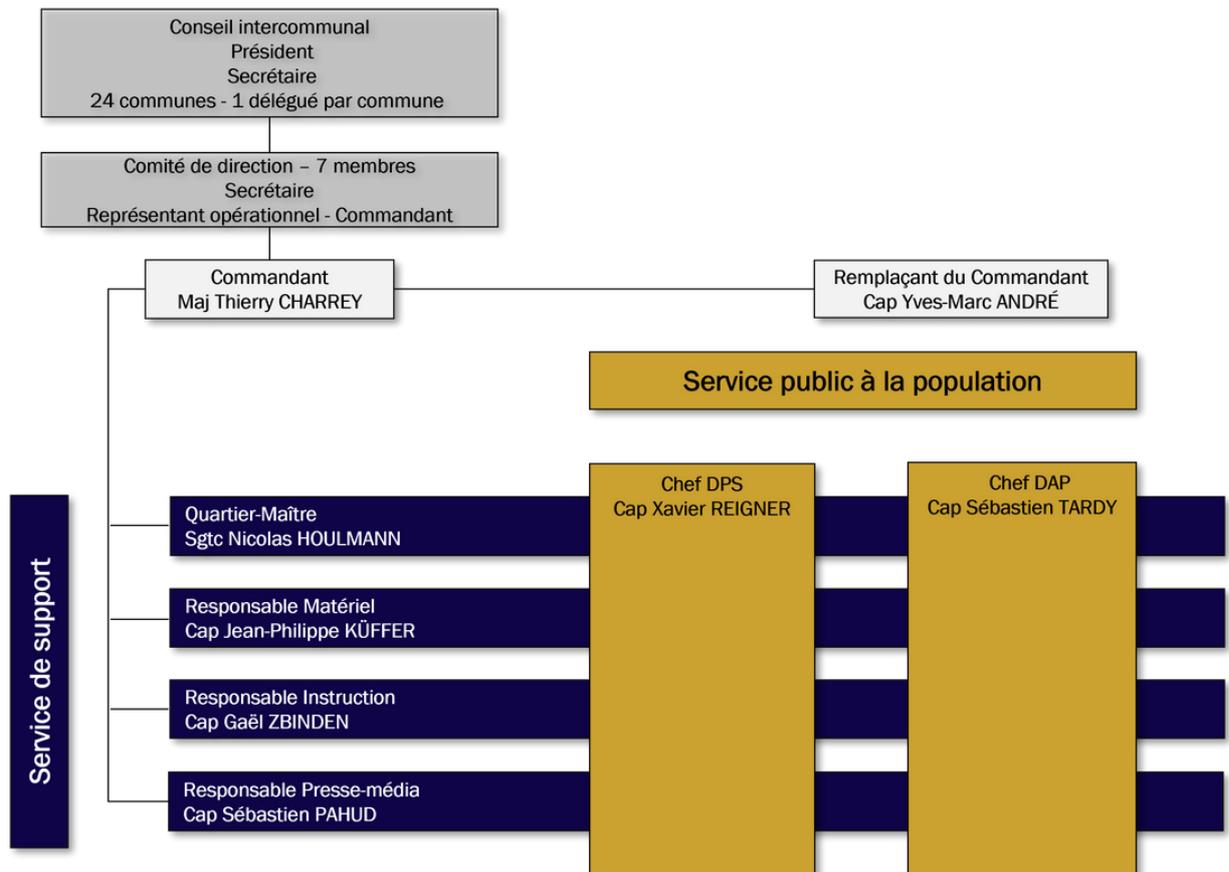
- Comptes 2020
- Nouveau règlement du SDIS
- Plafond d'endettement
- Budget 2022
- Projet de la nouvelle caserne de l'OI Morges
- Promotions / Nominations 2021

Un représentant du CODIR a également participé à chaque dernier exercice dans les organes d'intervention, afin de dire quelques mots et de remettre les grades aux nouveaux promus.

ORGANISATION GENERALE



Organigramme SIS Morget



RESSOURCES HUMAINES

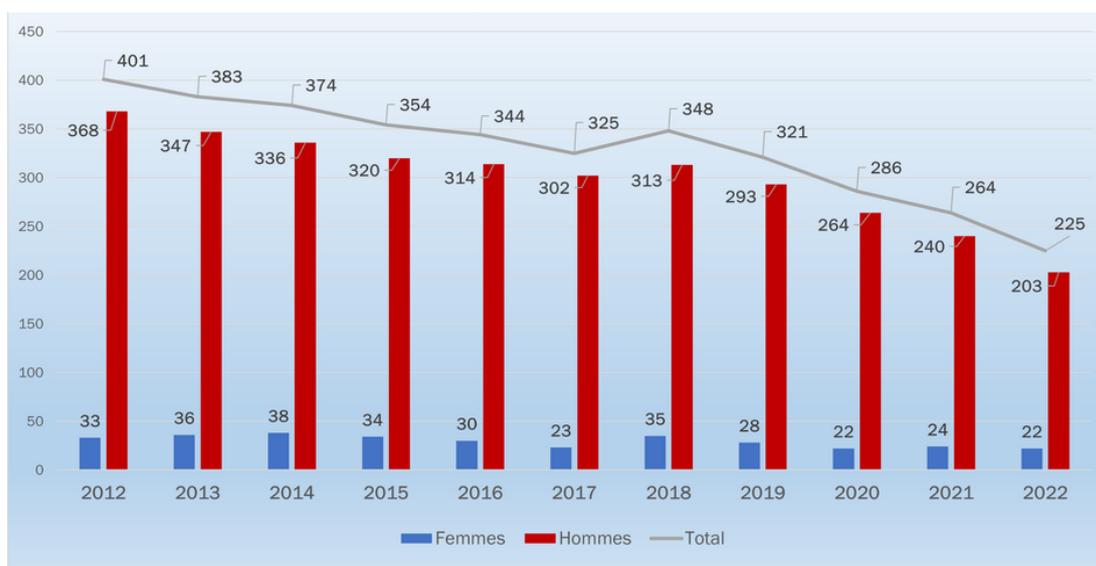
Effectif du SIS Morget



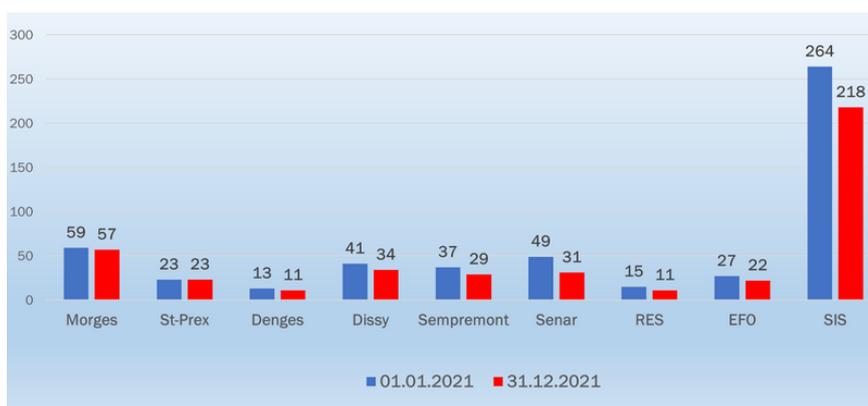
Le SIS Morget est composé en grande majorité de sapeurs-pompiers volontaires. L'association peut compter sur 5 équivalents plein temps qui travaillent à l'administration avec les fonctions suivantes:

- Commandant
- Quartier-Maître
- Chef matériel
- Préposé à la formation
- Officier technique / chargé de prévention (50%)
- Secrétaire (50%)

Évolution des effectifs depuis la création du SIS Morget



Résumé des effectifs 2021 par Organe d'Intervention (OI)



OI Denges DPS catégorie B



Chef de site: Plt Michaël Michel
Responsable formation: Adj Gabriel Hodel
Chef matériel: App Christian Wagner

OI Dissy DAP catégorie Y



Chef de section: Plt Raphaël Dupuis
Responsable formation: Lt Raphaël Zbinden
Chef matériel: Lt Raphaël Zbinden

OI Morges DPS catégorie F



Chef de site: Plt David Roch
Responsable formation: Plt Stéphane Martin
Chef matériel: Cpl Jean-Frédéric Mamin

OI Saint-Prex DPS catégorie B



Chef de site: Plt Dominique Rupp
Responsable formation: Lt Nicola Alberton
Chef matériel: Lt David Pagot

OI Sempremont DAP catégorie Y



Chef de section: Plt Yann Bornand
Responsable formation: Plt Yann Bornand
Chef matériel: Lt Johann Tardy

OI Senoge-Arénaz DAP catégorie Y



Chef de section: Cap Olivier Henny
Responsable formation: Lt Louis-Henri Delarageaz
Chef matériel: Plt Jean-Philippe Amaron

Promotions et nominations

Sont promus au 1er janvier 2022 aux grades suivants:



Appointé

Lissa Giacometti OI Denges
Toni Magnaterra OI Morges
Loïc Vuilleumier OI St-Prex



Appointé-Chef

Christian Wagner OI Denges
Jean-Luc David OI Morges
Nicolas Steiner OI Morges
David Alberton OI Sempremont
Jonathan Dupuis OI Senar
Nathan Turin OI St-Prex



Caporal

Robin Daiz OI Dissy
Éric Jeanfavre OI Morges
Andres Tovar Nuez OI Morges
Claude-Michel Bussy OI Sempremont
Xavier Friederich OI Senar
Matthieu Grasser OI Senar
Lionel Staudenmann OI Senar



Sergent

Vincent Menoud OI Dissy
Louis Schmid OI Dissy
Fabien Villanchet OI Dissy
Roger Gros OI Senar



Sergent-Chef

Sandro Bizzaro OI Morges



Lieutenant

Patrick Kowalski OI Senar



1er Lieutenant

Justin Mages chef APR
Nicola Alberton chef EFO



Capitaine

Nicolas Houlmann Quartier-Maître
membre de l'Etat-Major
Stéphane Martin chef formation
membre de l'Etat-Major

Années de services

5 ans

Sap Steen Boschetti OI Denges
Sap Loïck Moriggi OI Dissy
Sap Natacha Salzmans OI Dissy
Sap Carlos Andrés Vazquez R. OI Dissy
Sap Elouan Chollet OI Morges
Sap Christophe Isabella OI Morges
Sap Simon Vullioud OI Senar

10 ans

Adj Mathieu Bayet OI Denges
Adj Gabriel Hodel OI Denges
Sap Sébastien Jotterand OI Dissy
Cpl Fabien Villanchet OI Dissy
Sap Jean-Luc David OI Morges
Sap Mathieu Leresche OI Morges
Cpl Jean-Frédéric Mamin OI Morges
Sap Nicolas Steiner OI Morges
AppC Xavier Friederich OI Senar
AppC Matthieu Grasser OI Senar

15 ans

AppC Robin Daiz OI Dissy

20 ans

App Nicolas Bataillard OI Dissy
App Guy Decollogny OI Sempremont

25 ans

Cpl Nicolas Hofmann OI Sempremont

30 ans

Sgtm Christophe Guilbert OI Morges / Sgtm Yves Mermoud OI Morges / Cap Xavier Reigner EM SIS
Cap Sébastien Tardy EM SIS

32 ans

App Christian André OI Dissy / Plt Jean-Philippe Amaron OI Senar / Plt Cédric Beutler et Lt Thierry Mamin OI St-Prex

34 ans

Sap Vincent Denis OI Sempremont

35 ans

Cap Yves-Marc André EM SIS / Adj Pierre-Yves Mottier OI Morges / Lt Philippe Dupertuis OI St-Prex

36 ans

Plt Patrick Hofmann OI Dissy / Plt Jean-Marc Mérinat OI St-Prex

37 ans

Cap Alain Egger OI St-Prex

Démissions

Cette année 2021 a été marquée par la démission de plusieurs cadres du SIS. Nous citerons ci-dessous le départ des officiers ainsi que les sapeurs, sous-officiers ayant effectué plus de 20 ans de service.



Cap Jean Cuérel
42 ans de service



Lt Patrick Hofmann
36 ans de service



Plt Jérôme Kaelin
29 ans de service



Plt Angelo Convertini
27 ans de service



Cap Gaël Zbinden
19 ans de service



Plt David Goetschmann
18 ans de service



Cap Sébastien Pahud
13 ans de service

App Yves Peyrollaz
Malheureusement
nous n'avons pas
réussi à retrouver le
nombre exact mais
au moins 18 ans



Sap Vincent Denis
34 ans de service

Le nombres d'années de service cumulées par l'ensemble des démissionnaires cités ci-dessus représente **236 ans**. Nous ne pouvons que leur adresser notre plus sincère gratitude pour leur investissement au service de la population.

INTERVENTIONS

Interventions SIS Morget

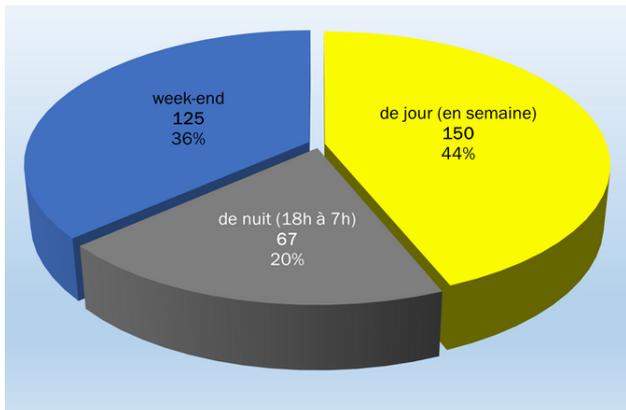
342 interventions en 2021



- 78 feux**
- 35 éléments naturels**
- 33 assistances**
- 10 pionniers/accidents**
- 89 techniques**
- 26 ABC**
- 71 alarmes automatiques**

Plus de 3'000 heures d'intervention toutes catégories confondues

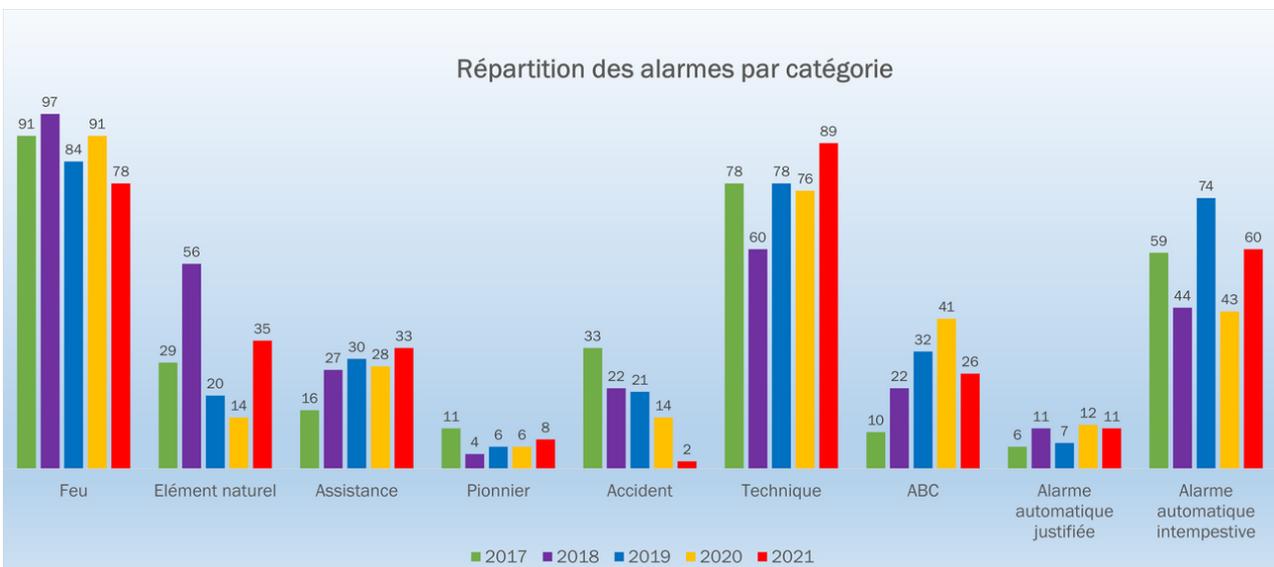
Répartition des alarmes jour / nuit / week-end



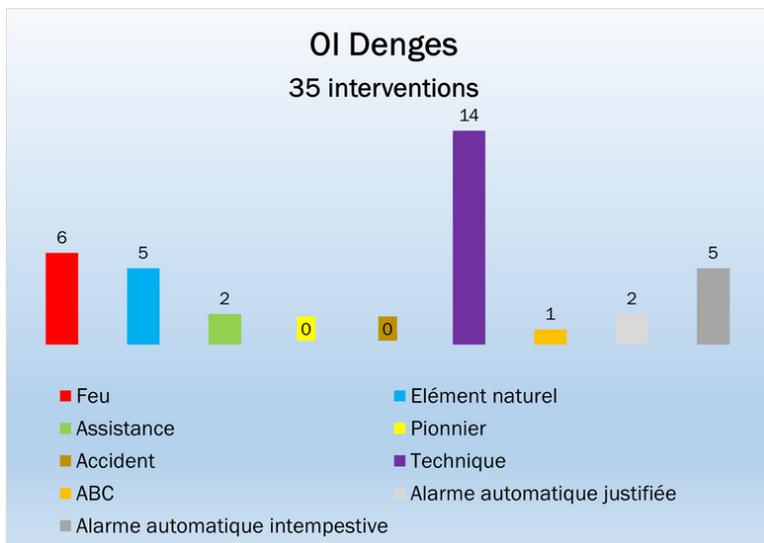
Comparatif des interventions



Répartition des alarmes par catégorie



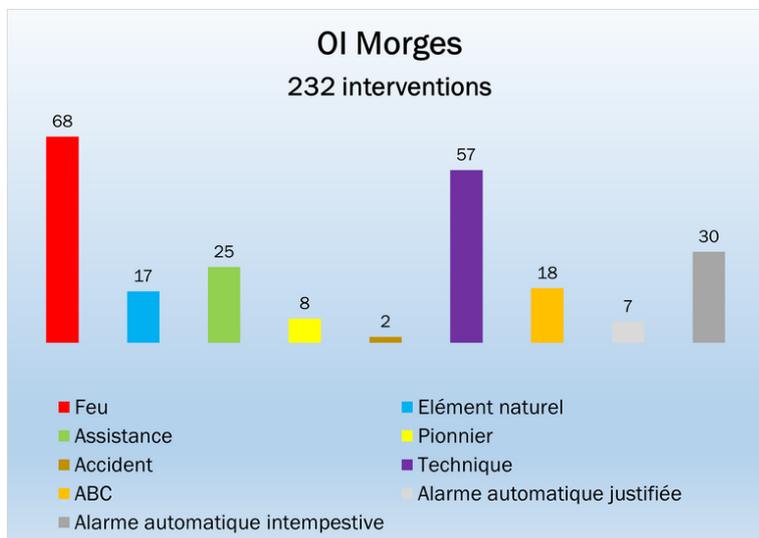
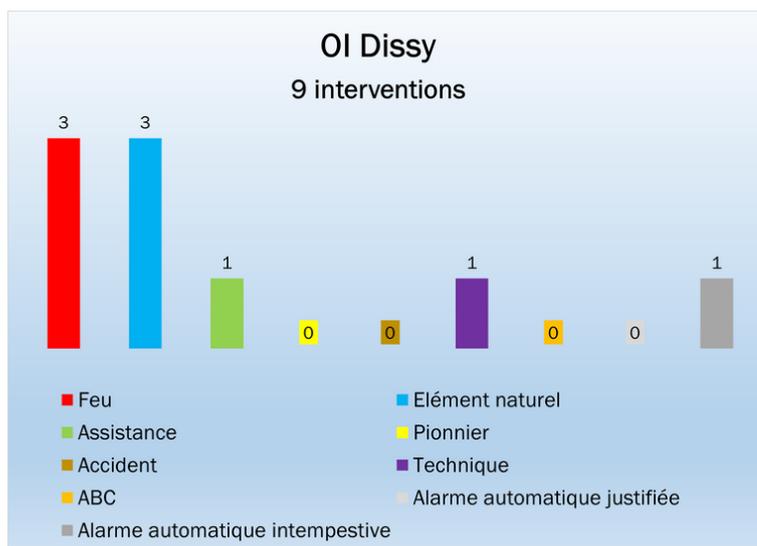
Interventions par OI



Pollution à Denges

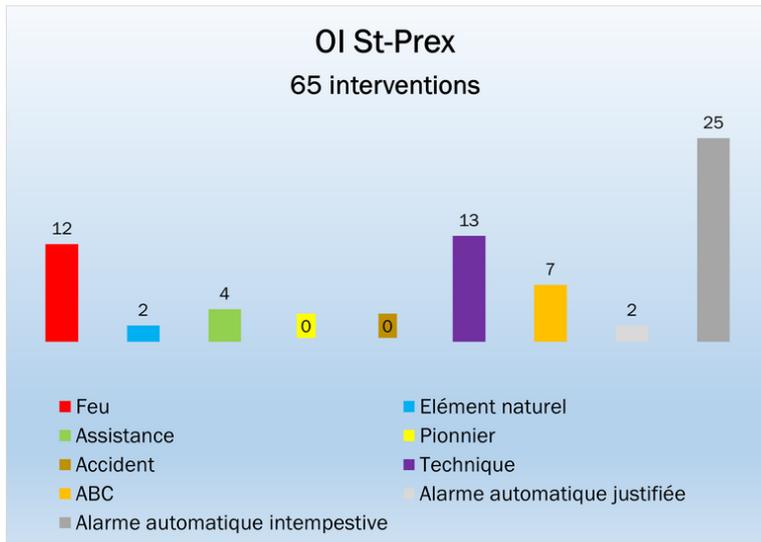


Chute de matériaux à Lully



Accident de la circulation impliquant plusieurs véhicules sur la route Suisse

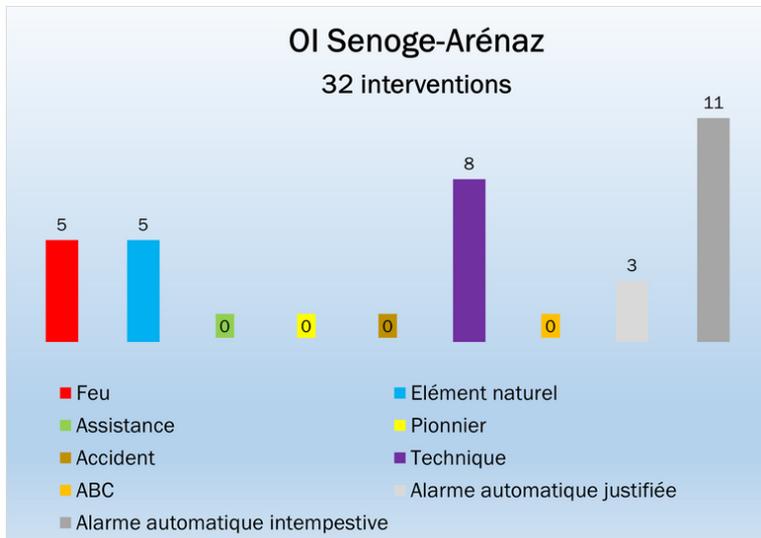
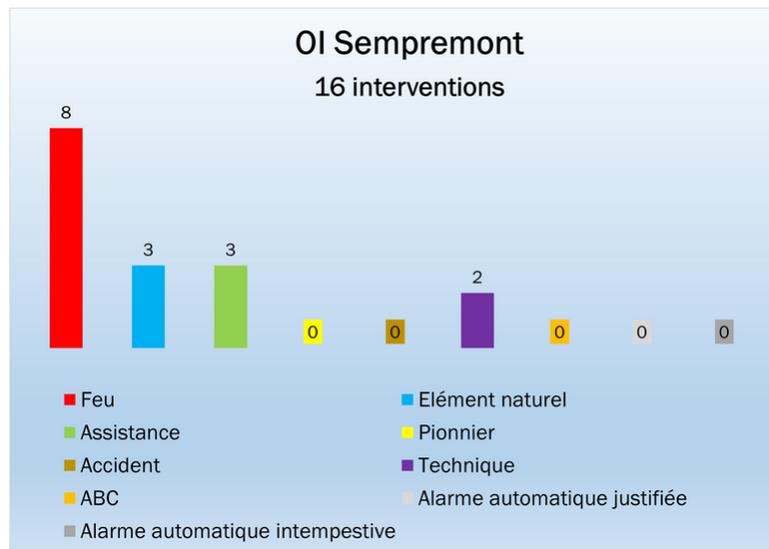
Interventions par OI



Feu d'industrie à Etoy



Feu de garage individuel à Reverolle



Feu de véhicule à Echichens

La formation représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Les nouvelles techniques, le nouveau matériel, la connaissance des engins nécessitent une formation continue indispensable au bon déroulement des missions.

Plus de 8'900 heures de formation interne

Plus de 345 jours de cours cantonaux et fédéraux

Le transport d'eau étant le thème cantonal, tous les sapeurs et les cadres ont pu s'entraîner à cette thématique et revoir les différents calculs pour réaliser un déploiement de tuyaux sur une longue distance.

Détachement premiers-secours (DPS)



En fonction de la catégorie du DPS, certaines missions spécifiques sont attribuées, notamment le secours routier ou encore l'engagement de l'échelle automobile. Ces spécificités requièrent des heures de formation complémentaires à la formation de base, tant pour les sapeurs que pour les cadres.

L'ensemble des sapeurs incorporés ont suivi des formations sur les thèmes suivants:

- Transport d'eau
- Exercice mixte inter site DPS
- Pionnier accident de personne
- Motopompe et tonne-pompe en aspiration
- Collaboration entre le chef d'intervention et le chef d'engin
- Conduite sur le site du TCS

La formation sur les Appareils de Protection Respiratoire (APR) fait également partie des spécificités. Néanmoins, chaque sapeur-pompier doit engager un APR lors d'un feu. Différents thèmes ont été traités lors des 5 soirées de recyclages:

- Mise en service / marche d'approche et changement de cylindre
- Équipe de sécurité (RIT)
- Équipe d'extinction / recherche et sauvetage
- Feu de parking souterrain
- Escape Room
- Module A & B à l'International Fire



Les formations spécifiques suivantes ont été réalisées:

- Chef d'intervention (CI)
- Nouveau CI régional
- Chef d'engin
- Machiniste Véhicule Échelle Automobile (VEA)
- Antichute
- Sanitaire
- Désincarcération

La formation sanitaire est instruite à l'interne par 2 nouveaux formateurs qui sont Justin Mages et Vanja Hafner, ainsi que par notre répondante sanitaire, Céline Engetschwiler. Cette équipe nouvellement constituée a organisé et dispensé la formation dans les domaines suivants:

- 8 sessions de refresh BLS / AED et module II
- Une soirée pour l'École de Formation sur le thème de l'aide au portage

Formation



Les membres de la Relève DPS ont réalisé 9 modules de base durant cette année.

En parallèle, ils suivent tous les exercices de leur futur OI DPS, ceci afin qu'ils soient préparés au mieux pour intervenir. Ils effectuent également 3 jours à la RAMA au cours PRO1, afin d'acquérir la compétence de porteur APR. Après une année passée en Relève DPS, ils rejoignent un DPS à part entière afin de poursuivre et consolider leur formation et pratique.



Un exercice de collaboration avec le bataillon de sauvetage 2 de l'armée a été organisé. Il consistait à alimenter, depuis le port du Petit-Bois, un dispositif hydraulique situé sur le site de l'entreprise Friderici à Tolochenaz. Cet exercice a été l'occasion de travailler avec un partenaire que nous connaissons peu. Il a démontré les moyens pouvant être mis à disposition en cas d'événement d'envergure.



Détachement d'Appui (DAP)

Les DAP interviennent seuls pour les assistances sanitaires, les techniques chutes de matériaux ainsi que pour les inondations. Pour les feux, ils sont appuyés par le DPS. La présence des DAP permet au DPS d'avoir rapidement de l'eau pour alimenter le tonne-pompe. Ces missions demandent des formations régulières.

Les thèmes suivants ont été traités:

- Hydraulique, transport d'eau
- Éclairage
- Inondation / éléments naturels
- Motopompe
- Tactique d'intervention feu de parking souterrain
- Conduite sur le site du TCS

Un exercice mixte avec le DPS a également été organisé afin de travailler la collaboration et le matériel spécifique.



Formation

Relève SIS



La section Relève SIS fait partie de la filière de formation en vue de l'intégration à la Relève DPS. Elle permet aux sapeurs-pompiers ayant terminé leur École de formation (EFO) d'acquérir des compétences supplémentaires spécifiques à leur future incorporation.

Les thèmes traités et la qualité de la formation dispensée ont permis à 11 sapeurs de valider leurs acquis et ainsi d'obtenir leur incorporation en 2022 au sein de la section Relève DPS. Certains d'entre eux ont également pu participer au service de permanence du week-end, ce qui leur a permis d'intervenir sur les différentes missions dévolues aux sapeurs-pompiers.



École de formation



27 recrues ont débuté leur carrière de sapeur-pompier volontaire au sein du SIS Morget. Elles ont commencé leur formation par 2 jours de cours dispensés par l'ECA. La réussite de ce cours leur a permis de continuer la formation et d'obtenir la compétence d'équipier sapeur-pompier.

Les nouveaux sapeurs-pompiers ont pu se perfectionner sur différents thèmes et techniques qu'ils auront à utiliser tout au long de leur carrière. Le dernier exercice de l'année a validé les acquis, et les sapeurs ont reçu leur diplôme. Ils rejoindront, dès 2022, les différentes sections, en fonction de leur lieu d'habitation et de leur possibilité de s'investir.



Recrutement



Lors de la soirée de recrutement cantonal, nous avons ouvert nos sites aux personnes intéressées. Cette séance d'information a rencontré un franc succès (40 personnes se sont présentées dans nos locaux). Après un premier tri sur dossiers, les candidats ont été convoqués pour une matinée de tests. A l'issue des épreuves, 18 candidats seront incorporés à l'EFO 2022.

INFRASTRUCTURE ET MATÉRIEL

DENGES DPS B



Local
Denges



Poids lourds



Véhicule léger

3 containers
5 remorques



DISSY DAP Y



Villars-sous-Yens / Yens
Suppression du local de Lully



Suppression du Mercedes
D307 du local de Lully

9 remorques



MORGES DPS F



1 caserne et
2 annexes Morges



4 berces
4 containers
8 remorques



SAINT-PREX DPS B



Saint-Prex



3 containers
8 remorques



SEMPREMONT DAP Y



Changement de local et déménagement
Chemin des Assenges 14 à Pampigny



Attribution d'un Ford Ranger pickup contre
le bus Renault qui a pris sa retraite.

7 remorques



SENOGE-ARENAZ DAP Y



Aclens
Colombier



9 remorques



Infrastructure et matériel

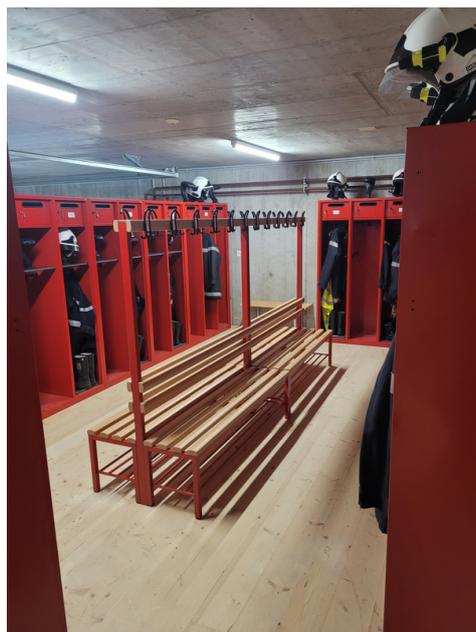
Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau véhicule pour remplacer la Subaru Forester :
MIKA 104, SKODA KAROQ 2.0 TSI 4x4, véhicule pour le chef d'intervention (CI) de jour.



A noter que sur les 30 véhicules du SDIS (10 poids lourds et 20 véhicules légers), 13 sont propriétés de l'ECA et sur 60 remorques, containers et berces, 42 appartiennent à l'ECA. Nous avons également reçu un container de protection à l'objet pour l'OI Denges.

Nous avons fait l'acquisition de divers équipements et matériel, dont voici un résumé:

- Aménagement du nouveau local de l'OI Sempremont à Pampigny (photos ci-dessous)
- Aménagement du bureau de notre nouveau QM
- Un Kärcher et une servante d'atelier pour l'OI Saint-Prex
- Une autolaveuse et une servante d'atelier pour l'OI Denges
- Des bonnets pour les sapeurs du DAP
- Des bottes en cuir pour les sous-officiers DAP
- Un défibrillateur



Au quotidien, la prévention est une tâche de renseignements, de conseils et de recherche d'informations. Il s'agit d'une activité en dehors du concept d'urgence, qui a pour rôle d'assurer une efficacité d'intervention en cas de sinistre, par des accès facilités pour nos véhicules, un réseau d'eau performant et une connaissance des lieux importants pour des prises de décisions rapides et efficaces.

Technique / Mises à l'enquête

Plusieurs communes nous ont transmis leurs dossiers de mise à l'enquête en cours afin que nous puissions nous prononcer sur les éléments qui sont de la compétence des sapeurs-pompiers :

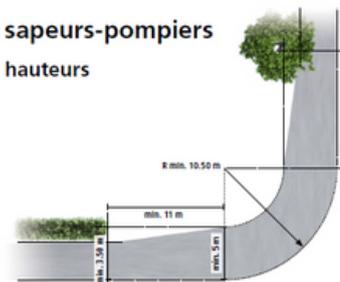
- Accessibilité aux bâtiments par les véhicules sapeurs-pompiers
- Réseau d'eau d'extinction en collaboration avec l'ECA (RLSDIS chapitre 4 art. 8 à 14)
- L'emplacement des commandes techniques dédiées aux sapeurs-pompiers (tube feu, commande exutoire, tableau de rappel détection incendie, coupe-circuit panneaux solaires)

Directive concernant les accès, surfaces de manœuvre et d'appui pour les moyens d'intervention sapeurs-pompiers



5 | Accès pour les sapeurs-pompiers

5.1 | Largeurs, virages, hauteurs



Le nombre de ces analyses est en augmentation. Le SIS Morget ne facture pas ces prestations, celles-ci faisant partie du service et de l'appui du SIS Morget aux communes.

Nous encourageons vivement le développement de cette démarche qui apporte notre soutien aux communes.

Tubes F



Les tubes feu nous permettent d'assurer un accès rapide aux objets sur lesquels ces derniers sont installés. Pour rappel, il s'agit d'un coffre à clé cylindrique dans lequel sont déposées les clés nous permettant d'accéder rapidement au bâtiment. Lors de chaque mise en service, un « photoplan » est établi et est mis à disposition des chefs d'intervention afin de leur permettre un accès rapide au tube feu.

46 tubes ont été posés en 2021, pour un total de 687

Exercices d'évacuation

Un arbitrage peut nous être demandé lors des exercices d'évacuation dans des écoles. Nous avons participé à 7 exercices d'évacuation durant cette année.

Manifestations

Malgré la situation actuelle, un certain nombre de manifestations ont pu se dérouler. Nous avons été consultés à plusieurs reprises afin de valider les éléments nous concernant (accès, réseau de défense incendie).

CONCLUSION DU COMMANDANT

Si l'année 2021 a été pour beaucoup une suite presque identique à 2020 et son lot de restrictions liées au COVID, pour l'opérationnel du SIS Morget, la pandémie n'a pas eu autant d'impact que l'année dernière. Hormis le rapport d'activités qui a dû être annulé, l'ensemble des formations planifiées ont pu avoir lieu en respectant les mesures sanitaires.



Pour chaque fin il y a
Toujours
un nouveau
départ

Cette année a été marquée par plusieurs départs au sein de nos cadres, pour diverses raisons, ce qui nous a permis de nous réorganiser et également de donner l'occasion à certains incorporés d'accéder aux fonctions laissées vacantes. Je tiens personnellement à exprimer toute ma reconnaissance aux personnes démissionnaires pour tout le travail accompli durant leur incorporation.

Un changement de taille au niveau de l'administration a également eu lieu cette année. Le Capitaine Jean Cuérel a fait valoir son droit à la retraite après plus de 30 ans de service. Il a été remplacé par le SgtC Nicolas Houlmann. L'arrivée de notre nouveau QM a permis de revoir certaines procédures, d'optimiser la gestion administrative en utilisant des nouveaux outils adaptés.

Plusieurs dossiers importants ont été traités cette année dont celui de l'emplacement de la nouvelle caserne de l'OI Morges. Si à ce jour plusieurs incertitudes planent sur ce projet, nous mettons tout en œuvre, en collaboration avec tous les acteurs concernés, pour étudier toutes les propositions afin de trouver le meilleur emplacement possible, en gardant comme unique objectif celui de pouvoir répondre au plus vite à toute demande d'aide de nos concitoyens.



La problématique récurrente de la disponibilité des intervenants en journée s'est quelque peu estompée, notamment grâce au télétravail imposé par les circonstances. Il est néanmoins primordial de continuer à chercher des solutions pour l'avenir. Pour ce faire l'ECA, en collaboration avec la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers, l'entreprise INOX communication et plusieurs commandants de SDIS, travaillent sur le projet "Label employeur", qui permettra notamment aux entreprises libérant des sapeurs-pompiers pour intervenir de jour, d'être reconnues et de bénéficier d'une visibilité sur les réseaux sociaux.

Plusieurs projets importants sont en cours ou prévus pour l'année 2022. Le passage à la gestion individuelle des plannings de nos intervenants, en lieu et place de la gestion par groupes, permettra à chacune et chacun de gérer ses disponibilités réelles. Le passage à la version Html 5 de notre système d'alarme ProSDIS est également prévu dans le 1er trimestre. Les dossiers du déménagement, ainsi que celui du label employeur, sont toujours en cours.



Le rapport d'activités est aussi un moment privilégié pour remercier toutes les personnes qui s'investissent, quels que soient leurs grades ou leurs fonctions, au quotidien pour le bon fonctionnement du service et pour porter secours lors de nos différentes missions. Le gros travail des encadrants, toutes sections confondues, est également à relever, car c'est grâce à ces heures de formation que nos intervenants peuvent agir en toute sécurité. Un travail de l'ombre est également trop souvent ignoré, celui des équipes responsables de l'entretien du matériel, tâches indispensables au bon fonctionnement, lors de formations et d'interventions. Enfin mes remerciements aux autorités politiques pour les excellents contacts et pour la mise à disposition des budgets, qui sont nécessaires pour assurer la bonne marche du SDIS.

